



Comptes rendus / Book Reviews

Martha NUSSBAUM, *Femmes et développement humain, l'approche par les capacités*, trad. C. Chapelain, Paris, Éditions Des Femmes, 2008, 442 p.

Il aura fallu attendre huit ans pour que l'ouvrage le plus médiatique de Martha Nussbaum soit édité en français. Ce délai souligne au pays du « Deuxième Sexe », une relation difficile avec le féminisme libéral très répandu outre-atlantique, difficultés redoublées par les références théoriques de l'auteure: la philosophie de la Justice de Rawls (1971) et l'économie des Capabilités de Sen (1987).

Trois points principaux peuvent être retenus de cet ouvrage :

- Le Livre de Martha Nussbaum (désormais MN) est une approche libérale d'une justice en faveur des femmes, directement inspirée de Rawls. Elle ne peut échapper à la problématique d'une solution par une compensation pareto-unanime et au paradoxe du libéralisme totalitaire.
- Elle enrichit le concept de Capabilité d' Amartya Sen, en lui donnant une application concrète (les dix commandements), mais tente ainsi de rendre universel un schéma spécifiquement féministe. Il en est de même des préférences adaptatives, liées aux femmes. Cette universalité demanderait un consensus général ou encore une pareto-unanimité. Elle est compromise à travers la comparaison entre femmes occidentales (romantiques) et indiennes (calculatrices).
- Elle utilise, en le banalisant¹, le concept de personne, ce qui comble très partiellement la vacuité du sujet chez Sen, mais en évacuant la responsabilité. Or la responsabilité érige les femmes en personnes dignes. La « disproportion » de leurs responsabilités peut susciter cependant une fragilité (d'où le mythe de la femme fragile) et une faillibilité (Paul Ricoeur 1960). Sans précaution, l'ingérence par des politiques en faveur des femmes peut se traduire par une destruction encore plus grande de leurs capacités. Les politiques féministes ne sont pas toujours fémininement soutenables.

1. UN PROJET LIBÉRAL.

La conception de MN est politiquement féministe, mais théoriquement inspirée de la conception des « droits fondamentaux » (John Rawls 1971) et des « droits aux capacités »

¹ La Revue *Éthique et Économie* a publié une interview de cette philosophe américaine dans son numéro 1/2003 où elle a confirmé ses positions : banalisation de la personne et refus de la responsabilité personnelle.

(Amartya Sen 1987). Théories « libérales » qui abusent des droits sans prendre en compte les obligations et notamment la responsabilité personnelle (Hans Jonas 1979). Dans ce contexte, la théorie de la justice recherche la responsabilité sociale vis-à-vis d'un handicap de départ : être femme.

L'économiste de cette école cherchera donc à compenser cette inégalité de départ, ou encore cette « externalité » par des compensations pareto-unanimes, tenant compte du mérite afin de rétablir une « Equality of Opportunities », chère aux libéraux. Ainsi la responsabilité sociale, sous la forme de transferts ou de compensation, tient compte de ces deux paramètres (handicaps/mérites ou talents/efforts). Des règles pourront être établies : anonymat, « à talent égal, transfert égal », « solidarité par rapport aux talents », etc. Très vite se pose la question de la mesure des handicaps et des talents, et de son ingérence dans la vie privée, confortant le paradoxe d'une « liberté totalitaire ». Les propositions de MN suivent ce cheminement en imaginant des compensations, une redistribution des capacités notamment entre hommes et femmes dans la famille (p.358) qui serait acceptée librement avec un consensus par recoupement. Par exemple, l'homme maternerait et la femme s'occuperait des travaux manuels. La question se pose des ingérences dans la famille, structure de base et là encore d'un paradoxe de la liberté. Pour ce faire, les interventions de communautés (p 412), ou de l'Etat, sont justifiées, compte tenu que la protection des « capacités fondamentales » est un « sujet primordial ».

2. UNE THÉORIE FÉMINISTE ET UNIVERSELLE.

MN propose une théorie féministe de la justice ; un essai féministe, mais à vocation universelle et normative pour soutenir les femmes dans leurs manques par rapport aux fonctions fondamentales de la vie (functionings) et leur accomplissement (capability achievement). MN effectue un mélange de théorie philosophique et de narrations sur des expériences de vie féminines. Ces narrations opposent le romantisme de la femme occidentale au calcul des femmes indiennes sur leurs charges. Mais cette anthropologie culturelle néglige la division sociale des femmes « occidentales » ; notamment le sort de celles qui sont surchargées de responsabilités et donc vulnérables et faillibles.

MN applique aux femmes la question de Rawls : comment concilier liberté et justice ? Comment établir librement une justice envers les femmes qui soit universelle et devienne normative ? Cette philosophie féministe s'appuie sur les capacités de Sen d'un côté et des concepts de Kant de la dignité, du respect de la personne comme fin, tout en revenant à Rawls pour effectuer une théorie de la justice sociale. Que sont les capacités ? « Ce que les personnes ont réellement les moyens de faire et d'être » (pp. 19, 110), la capacité d'assurer une fonction (par exemple se nourrir).

Ce féminisme culmine avec la liste célèbre des dix capacités, à vocation universelle, mais adoptées par et pour les femmes. On y trouve de l'émotion, du jeu, du rire.

Les dix capabilités fondamentales selon Martha Nussbaum

1. Vivre
2. La santé
3. L'intégrité du corps
4. Les sens, l'imagination et la pensée
5. Les émotions
6. La Raison pratique : conception du Bien et critique
7. La sociabilité [Affiliation] et le respect
8. La protection des autres espèces
9. Le jeu
10. Le contrôle sur l'environnement politique et matériel

La contribution de MN apporte deux compléments par rapport à la théorie des capabilités de Sen, tout en rappelant la notion philosophique de capacité : un fondement plus concret et une prise en compte, même limitée de la personne.

La capacité y prend un fondement concret, beaucoup plus proche de la capacité que la capacité/liberté de Sen. Elle subdivise la capacité selon les contraintes (p. 128) : de base, interne, externe/combinée. Ainsi le plaisir féminin n'est pas possible en cas de petite enfance (contrainte de base), de mutilation génitale (contrainte interne), de répression religieuse ou morale (contrainte combinée).

Elle utilise implicitement le principe kantien de la personne comme fin en soi au profit de la femme, de même que Jonas le faisait pour la nature. La personne est utilisée dans son ouvrage, à propos de la dignité, du respect mais surtout elle insiste fortement sur la capacité de chaque personne. Les supports de cette capacité sont des personnes avec des droits, mais sans devoir ni responsabilité, contrairement au cadre kantien. Or MN insiste sur le fait qu'il s'agit bien des capacités de chaque personne, mais aussi de la dignité ou encore des droits. De ce point de vue, la question du sujet est plus avancée que dans l'optique fonctionnelle de Sen ; mais ce concept reste évoqué en dehors de toute responsabilité. Les supports des capacités sont surtout institutionnels : la famille surtout comme « structure de base » où on peut imaginer (p. 358) le libre transfert de capacités des femmes, évoqué *supra* envers les hommes dans une société régie par l'amour et l'imagination.

3. DES PERSONNES SANS RESPONSABILITÉ.

Le projet des capacités se veut universel et normatif. Mais il est terriblement libéral par son abus des droits et son refus de la différence entre personne et être humain. Elle utilise le concept de personne, hors de l'anthropologie de Kant, en supprimant toute référence aux

devoirs. Elle utilise les principes kantien sans leur support spécifiquement humain, les personnes. MN déforme ainsi l'impératif kantien dit de la « fin en soi » : « traite l'humanité pour ta personne et pour toute autre comme une fin et jamais comme un moyen ».

En fait ce serait rendre justice aux femmes que de reconnaître leur responsabilité ! Et ainsi elles seraient considérées comme des personnes responsables et respectées de façon fondamentalement différente des animaux. « L'homme est le seul être connu de nous qui puisse avoir une responsabilité » rappelle Hans Jonas (1998) et cette capacité est d'ordre ontologique. En refusant une interrogation sur le sujet, elle donne à croire que les capacités sont réservées aux pauvres, aux femmes et aux animaux. D'autant plus que la personne n'est pas spécifiée avec sa responsabilité. En conséquence, elle n'aborde pas la vulnérabilité et la faillibilité ; les projets féministes ne sont pas toujours gagnants, ils peuvent donner des résultats négatifs ; par exemple en séparant une femme d'un partenaire violent, des effets destructeurs peuvent s'avérer plus graves que les violences subies, malgré un suivi attentif. Les mouvements luttant contre la violence conjugale connaissent bien ce conflit qui met en jeu la responsabilité féminine face à la capacité d'une vie meilleure, sinon l'impératif de garder son intégrité. Bref le conflit entre responsabilité envers les autres (la famille) et la responsabilité envers soi-même. Le romantisme prêté par MN à la femme occidentale contraste avec les faits et d'une certaine façon l'infantilise. Est-on dans l'universel avec les préférences adaptatives (Elster1983), que le féminisme de Nussbaum conduit à privilégier, au nom de la propension féminine à changer ses goûts et ses préférences. Mais n'est ce pas la caricature des femmes que de leur prêter une inconstance sinon une frivolité dans leurs choix ? N'est ce pas du marivaudage économique ?

Il n'est pas facile de concevoir une théorie universelle à partir d'une situation particulière. Le féminisme comme l'écologie politique doit lutter contre toute aliénation masquant l'injustice faite aux femmes, mais qui représente les femmes et leurs intérêts ? Une avant-garde, comme en écologie ? L'ouvrage de Martha Nussbaum a le mérite de reposer entièrement la question d'un développement fémininement soutenable.

F.Régis Mahieu
Professeur émérite
Université de Versailles Saint Quentin en Yvelines

RÉFÉRENCES

Elster, J. (1983), *Sour Grapes*, Cambridge, Cambridge University Press.

Jonas, H. (1979), *Le principe responsabilité : une éthique pour la civilisation technologique*, Paris, éd. du Cerf, trad. française, J. Greisch, réédition, 1990.

Jonas, H. (1998), *Pour une éthique du futur*, Paris, Payot.

Rawls, J. (1971), *Theory of Justice*, Oxford, Oxford University Press.

Rawls, J. (1993), *Political Liberalism*, New York, Columbia University Press. Traduction française, *Libéralisme politique*, Paris, PUF, 1995.

Rawls, J. (1993), *Justice et démocratie*, Paris, Seuil.

Ricoeur, P. (1960), *L'homme faillible*, Paris, Aubier.

Sen, A.K. (1987b), *Commodities and Capabilities*, Oxford India Paperbacks, Oxford, Oxford University Press.